

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Annexe au plan d'études de la médecine humaine et dentaire

Modalités d'évaluation des UE du Bachelor en médecine

Accepté par la Faculté des Sciences le 31 mai 2010
Version révisée du 20 septembre 2010



1 Introduction

Cette annexe décrit les conditions d'évaluation des unités d'enseignement (UE) relatives au Bachelor en médecine. Les UE sont regroupées en modules correspondant aux épreuves selon les modalités décrites dans le plan d'études mentionné et soumises au règlement du BMed.

2 Évaluations des unités d'enseignement

L'évaluation des UE se fait en règle générale par des épreuves dont les modalités sont fixées dans la présente annexe. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens : printemps (PRI), été (ETE), automne (AUT). Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits selon la procédure on-line accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université (www.unifr.ch/science/gestens). L'épreuve porte sur la matière des UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois et au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

3 Bases réglementaires

Le présent document sert d'annexe au plan d'études pour l'obtention du Bachelor of Medicine en médecine humaine et pour la réussite des 1^{ère} et 2^{ème} années de médecine dentaire. Il est soumis au *Règlement pour l'obtention du Bachelor of medicine*.

Tous ces documents sont accessibles sur le site du Département de médecine (www.unifr.ch/med).

4 Modalités d'évaluation

Les unités d'enseignements sont examinées dans les épreuves et aux sessions indiquées dans le tableau ci-dessous. Les cahiers des différentes UE (publiés sur GestEns) précisent les conditions d'admission aux épreuves. En particulier, la participation aux séances d'APP, de travaux pratiques et de colloques ainsi qu'aux « Compétences cliniques » et aux journées thématiques du programme MICS est obligatoire.

Pour les épreuves écrites, les types de questions sont définies sur le site du DepMed (<http://www.unifr.ch/med/de/studies/med/kp-pruefungen>). Enfin, des informations détaillées relatives à chacune des épreuves (catalogues détaillés et pondérés des matières d'examen pour les épreuves écrites ; déroulement détaillé des épreuves orales et pratiques de 2^{ème} année ; informations relatives aux OSCE) sont publiées sur GestEns (cf. unités d'épreuves).

Code épreuve	Code UE	Unité d'épreuve	ECTS	Sessions d'examens	Modalités d'évaluation
MH.110E	PH.1500	Physique et chimie pour	12	PRI +	épreuve écrite de 240 min
	CH.1500	étudiant-es en médecine		AUT	
MH.120E	MH.1201	Bases biomédicales Ia –	12	PRI +	épreuve écrite de 120-180min (selon le nombre des questions)
	MH.1202	Introduction aux systèmes		AUT	
	BL.1500				
MH.210E	MH.2101	Bases biomédicales Ib	13.5	ETE +	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions)
	MH.2102			AUT	
	MH.2103				

Annexe au plan d'études du Bachelor of Medicine

MH.220E	<i>MH.2201</i> <i>MH.2202</i> <i>MH.2203</i> <i>MH.2204</i>	Systèmes I	14.5	ETE + AUT	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions)
MH.230E	<i>MH.2301</i> <i>MA.0601</i>	Médecine et société I (MICS I) – Pensée et méthodologie scientifiques I	8	ETE + AUT	épreuve écrite de 180 min
MH.310E	<i>MH.3101</i> <i>MH.3102</i> <i>MH.3103</i>	Systèmes IIa – Travaux pratiques de physiologie systémique I	12.5	PRI + AUT	épreuve écrite de 150-210 min (selon le nombre des questions)
MH.320E	<i>MH.3201</i> <i>MH.3202</i>	Systèmes IIb	9	PRI + AUT	épreuve écrite de 120-180 (selon le nombre des questions)
MH.410E ou MH.410D	<i>MH.4101</i> <i>MH.4102</i> <i>MH.4103</i> (ou <i>MH.4106</i>) <i>MH.4104</i> <i>MH.4105</i>	Bases biomédicales II – Médecine et société II (MICS II) – Pensée et méthodologie scientifiques II	12	ETE + AUT	épreuve écrite de 120-180 (selon le nombre des questions)
MH.420E	<i>MH.4201</i> <i>MH.4202</i> <i>MH.4203</i>	Systèmes IIc	13	ETE + AUT	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions)
MH.430E	<i>MH.4301</i> <i>MH.4302</i>	Travaux pratiques d'anatomie et d'histologie	7.5	ETE + AUT	épreuve pratique d'histologie (95 min.), épreuve pratique d'anatomie (30 min.). Détails en début de semestre
MH.440E	<i>MH.4401</i> <i>MH.4402</i>	Travaux pratiques de biochimie et de physiologie systémique II	6	ETE + AUT	épreuve pratique de biochimie (135 min.), épreuve écrite de physiologie (60 min.). Détails en début de semestre
MH.510E	<i>MH.5101</i> <i>MH.5102</i> <i>MH.5103</i>	Disciplines cliniques fondamentales I	7.5	PRI + AUT	épreuve écrite de 120 min.
MH.520E	<i>MH.5201</i> <i>MH.5202</i> <i>MH.5203</i> <i>MH.5204</i> <i>MH.5205</i>	Systèmes IIIa	14	PRI + AUT	épreuve écrite de 210 min.
MH.610E	<i>MH.6101</i> <i>MH.6102</i> <i>MH.6103</i> <i>MH.6104</i>	Disciplines cliniques fondamentales II	6	ETE + AUT	épreuve écrite de 105 min.
MH.620E	<i>MH.6201</i> <i>MH.6202</i> <i>MH.6203</i> <i>MH.6204</i> <i>MH.6205</i> <i>MH.6206</i> <i>MH.6207</i>	Systèmes IIIb	16.5	ETE + AUT	épreuve écrite de 240 min.
MH.630E	<i>MH.6301</i>	Médecine : Individu, Communauté et Société (MICS III)	5	ETE + AUT	épreuve écrite de 45-75 min. et/ou évaluation avec note du PIC (selon communication du DepMed en début de semestre)
MH.640E	<i>MH.6401</i> <i>MH.6401</i>	Compétences cliniques I + II	12	ETE	voir paragraphe 5

5 Évaluation des compétences cliniques

L'évaluation des compétences cliniques de base, acquises par les étudiants pendant le Bachelor en Médecine, se fait avec la méthode ECOS (examen clinique objectif structuré).

Un examen ECOS est composé d'une séquence de situations cliniques présentées dans différentes « stations » de quelques minutes chacune, constituant un « circuit » à travers lequel les candidats font la rotation. Les candidats interagissent avec un patient simulé et standardisé ou avec du matériel, comme par exemple des mannequins, et doivent compléter une série de tâches prédéterminées. Leur performance est évaluée par un observateur-examineur qui utilise une grille d'observation spécifique au contenu de la situation et aux tâches demandées.